



UNION AFRICAINE  
BUREAU INTERAFRICAIN  
DES RESSOURCES ANIMALES



Sweden  
Sverige

# Conserver la Biodiversité Aquatique dans l'Économie Bleue Africaine

## Résumé du Projet

La Stratégie de l'Économie Bleue Africaine (SEBA) a identifié la durabilité environnementale et la protection de la biodiversité comme étant un objectif stratégique clé pour des écosystèmes sains et un développement durable de l'économie bleue. Le projet soutient donc la mise en œuvre de la Stratégie de l'Économie Bleue Africaine.

Le Bureau Inter-africain des Ressources Animales - Union Africaine - (UA-BIRA), avec le soutien financier de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (SIDA), met en œuvre un projet sur la "Conservation de la Biodiversité Aquatique dans l'Économie Bleue Africaine", pour une période de trois ans (octobre 2021 - octobre 2024). Le budget total est d'environ 5,5 millions de Dollars.

Ce projet "définit un programme d'action visant à " **Renforcer les capacités institutionnelles des États Membres de l'Union Africaine et des Communautés Économiques Régionales en matière d'utilisation, de conservation et de protection de la biodiversité aquatique dans le contexte de la Stratégie de l'Économie Bleue en Afrique** ".

## Objectif Général

Son objectif général est d'améliorer l'environnement politique, les cadres réglementaires et les capacités institutionnelles des États Membres de l'UA (EM de l'UA) et des Communautés Économiques Régionales (CER) pour utiliser et conserver durablement la biodiversité et les écosystèmes aquatiques.

## Objectifs Spécifiques

Le projet répond spécifiquement à quatre objectifs stratégiques alignés sur la conservation et la protection de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques dans le contexte de la Stratégie de l'Économie Bleue en Afrique. Ces objectifs sont les suivants :

1. Ratifier ou aligner les instruments internationaux/régionaux pertinents liés aux thèmes de l'économie bleue (avec une référence spécifique à la protection et à la conservation de la biodiversité) ;
2. Optimiser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité tout en minimisant les conflits entre les sous-thèmes de l'économie bleue ;

3. Renforcer les mesures d'atténuation des impacts négatifs du tourisme côtier et marin, du pétrole, du gaz, de l'exploitation minière en eaux profondes et des changements climatiques sur la biodiversité aquatique et l'environnement ;
4. Renforcer l'inclusion de la question du genre dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.

### **Les résultats obtenus pour chaque objectif spécifique :**

**Objectif Spécifique 1 :** Ratifier ou aligner les instruments internationaux/régionaux pertinents liés aux thèmes de l'Economie Bleue (avec une référence particulière à la protection et à la conservation de la biodiversité)

*Résultat 1.1 :* Des mécanismes pour la participation active des Etats Membres de l'UA dans les initiatives continentales et mondiales liées à la biodiversité aquatique et aux régimes environnementaux sont développés ;

*Résultat 1.2.* La ratification et la mise en œuvre des conventions et des accords relatifs à la conservation de la biodiversité aquatique du point de vue des domaines thématiques de la SEBA dans les États Membres de l'UA et les CER sont soutenues.

**Objectif Spécifique 2 :** Optimiser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité tout en

minimisant les conflits entre les sous-thèmes de l'économie bleue

*Résultat 2.1* Mise en place de cadres réglementaires applicables pour des systèmes régionaux de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) efficaces et durables ;  
*Résultat 2.2.* Un cadre pour établir une coopération nationale, régionale et transfrontalière dans les domaines thématiques établis de l'économie bleue.

**Objectif Spécifique 3 :** Renforcer les mesures d'atténuation des impacts négatifs du tourisme côtier et marin, du pétrole, du gaz, de l'exploitation minière en eaux profondes et des changements climatiques sur la biodiversité aquatique et l'environnement

*Résultat 3.1.* Renforcement et mise en œuvre de mesures visant à minimiser les impacts négatifs des changements climatiques sur la biodiversité et l'environnement ;

*Résultat 3.2.* Elaboration de stratégies pour un cadre stratégique intégré pour le tourisme et l'exploitation minière côtiers et marins durables.

**Objectif Spécifique 4 :** Renforcer l'inclusion la question du genre dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale

*Résultat 4.1* Développement d'une stratégie continentale pour l'inclusion de la question du genre dans la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.

#### **Mécanismes de mise en œuvre**

Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) est responsable de la gestion et de la coordination générale du Projet.

#### **Bénéficiaires et partenaires :**

55 États Membres de l'UA, 8 Communautés Économiques Régionales, des institutions régionales spécialisées dans les disciplines liées à la pêche, l'aquaculture, l'environnement aquatique, les secteurs connexes de l'économie bleue, des Acteurs Non Étatiques, le secteur privé, les organisations de la société civile, y compris les femmes et les jeunes.

**Agence de Financement :** L'Agence Suédoise de Coopération au Développement International (SIDA).

Pour de plus amples informations sur la Conservation de la Biodiversité Aquatique dans l'Economie Bleue Africaine, vous pouvez accéder au microsite du projet à l'adresse suivante : <https://www.au-ibar.org/au-ibar-projects/conserving-aquatic-biodiversity-african-blue-economy>.

